



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

14 Février 2025

Maison Régional des Sports à TALENCE (33)

Ordre du jour :

- 1) Approbation PV de l'assemblée générale ordinaire du 06/01/2024 et de l'assemblée générale électorale du 16/06/2024
- 2) Rapport moral du président
- 3) Rapport d'activités du secrétaire général
- 4) Rapport financier du trésorier
- 5) Rapport des vérificateurs aux comptes
- 6) Budget prévisionnel
- 7) Questions diverses

39 clubs présents sur 356 actifs avec au moins une licence au 31/08/2024

CDK 16 = 5 clubs/ 17 – 272 voix

CDK 17 = 1 club / 38 – 39 voix

CDK 19 = 0 club/ 21

CDK 23 = 0 clubs/ 7

CDK 24 = 2 clubs/ 26 - 64 voix

CDK 33 = 18 clubs/ 110 - 969 voix

CDK 40 = 4 clubs/ 21 – 203 voix

CDK 47 = 5 clubs/ 20 – 286 voix

CDK 64 = 2 clubs/ 37 - 173 voix

CDK 79 = 1 clubs/ 18 – 104 voix

CDK 86 = 1 clubs/ 21 – 337 voix

CDK 87 = 0 clubs/ 20

L'Assemblée débute à 18h40 sous la présidence de Frédéric CESARO.

Les documents présentés à l'assemblée générale ont été envoyés par mail à tous les clubs et sont libres d'accès par téléchargement sur le site internet de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine.

1) Approbation des PV d'Assemblée Générale du 06/01/2024 et du 16/06/2024

- Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 06/01/2024 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En l'absence de remarques ou de questions. Stéphane GUILLAUD propose de passer au vote.

L'assemblée adopte le procès-verbal à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

- Le procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 16/06/2024 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En l'absence de remarques ou de questions. Stéphane GUILLAUD propose de passer au vote.

L'assemblée adopte le procès-verbal à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

2) Rapport moral du Président

Frédéric CESARO, président de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine présente à l'Assemblée Générale le rapport moral figurant dans le rapport annuel et abordant les points suivants :

- La Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine et rappel de ses principales missions
- Situation immobilière
- Assemblées générales des ligues régionales
- Etat des licences
- Cotisation fédérale
- Situation financière
- Base de données fédérales
- Site Internet
- Projets et réalisations
- Quelques dates

Après délibération l'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport moral du président

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

3) Rapport d'activité

Stéphane GUILLAUD, secrétaire général, présente le rapport d'activité de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine figurant dans le rapport annuel.

Après un état des lieux de la ligue sur le plan des effectifs, il présente le compte rendu des activités pour la saison 2023/2024 relatif aux entraînements, aux compétitions, à l'arbitrage, aux passages de grades et aux stages

Après délibération l'assemblée générale vote à l'unanimité le rapport d'activité du secrétaire général

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

4) Rapport financier

Ivan COMET, trésorier, présente le rapport financier tel qu'il figure dans le rapport annuel.

Conformément aux statuts, les comptes sont établis par un cabinet d'expert-comptable et soumis à l'approbation du comité directeur de la Ligue après contrôle des vérificateurs aux comptes.

La saison 2023-2024 s'est achevée avec un déficit de 40 787€

Les charges d'exploitation sont en baisse de 8,75% par rapport à la saison précédente.

Malgré une augmentation des subventions ANS et Conseil Régional, les subventions d'exploitation ont été inférieures aux prévisions du fait du non versement d'une partie des subventions fédérales. En effet suite à la dissolution des ZID, leurs fonds de réserve qui sont remontés à la fédération n'ont pas été reversés à la Ligue comme initialement annoncé.

5) Rapport des vérificateurs aux comptes

Rapport présenté par Alain VASSAL et réalisé conjointement par Mrs Alain VASSAL et Jean-Michel COUTURIER, qui donnent quitus de la comptabilité et invitent les membres de l'assemblée à l'approbation des comptes.

Approbation des comptes de l'exercice clos 2023/2024

Après lecture du rapport financier et du rapport des vérificateurs aux comptes, les comptes de l'exercice clos sont soumis au vote de l'assemblée générale avec l'affectation du résultat déficitaire en compte REPORT A NOUVEAU DÉBITEUR.

Résultat des votes

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

6) Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté par Frédéric CESARO

Le budget prévisionnel global pour la saison 2024/2025 est estimé à 180 500€, à l'équilibre avec un résultat de 0€ et sans utilisation des fonds de réserve. Ce budget s'appuie sur les éléments de l'exercice passé et les évolutions budgétaires liées :

- La reprise intégrale du versement des subventions fédérales
- L'obtention de subventions fédérales sur projet
- Les participations pour stage et compétitions

Après en avoir délibéré l'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025 à l'unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

7) Intervention de Ludovic CACHEUX, DTR de la LRNA

- La politique de haut-niveau de la Ligue
- La création depuis la rentrée 2024 de la structure régionalisée basée sur Talence afin de permettre aux jeunes athlètes listés ou détectés de bénéficier d'entraînements spécifiques autant en combat qu'en Kata
- Projet pour la Ligue de devenir organisme de formation dans le cadre des Arts Martiaux Santé, toujours en pourparlers avec la fédération
- Création du collectif d'experts régionaux
- Projet d'ouverture à la rentrée 2025 du Pôle Espoir sur le CREPS de BORDEAUX.
- Convention avec le CROS dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport

8) Questions diverses

Pas de question diverses.

Le secrétaire général clôt l'assemblée générale à 20h40

Le président
Frédéric CESARO



Le Secrétaire Général
Stéphane GUILLAUD

